MIDI-PYRÉNÉES
Axe 3 : SOINS

Travailler la nuit

Contexte

Le travail de nuit représente une des particularités de l'univers hospitalier. La prestation de soin exigeant la continuité, le personnel de nuit, autrefois appelé « veilleur de nuit », contribue à la prise en charge du patient ou du résident qu'elle soit technique, relationnelle ou éducative.

Le travail de nuit se distingue de celui de jour en termes d'ambiance, de temps et d'espace. De plus, le travail de nuit a de multiples conséquences sur la santé, et peut engendrer des troubles psychiques importants.

L'isolement est omniprésent et les personnels doivent faire face à des urgences de plus en plus difficiles.

Objectifs

**- Identifier les spécificités du travail de nuit et cerner les exigences de ce travail

- Cerner l'impact possible du travail de nuit sur la santé, la vie sociale et professionnelle : trouver son rythme pour préserver son «capital santé», sa motivation et son efficacité au travail
- Identifier le vécu psychologique et émotionnel des professionnels de nuit, cerner les modes de réactions possibles et développer la confiance en soi
- Cerner la place singulière des professionnels de nuit dans l'accompagnement des usagers et développer des comportements responsables et autonomes respectueux des droits et besoins des usagers
- Participer à la qualité et à la continuité de l'accompagnement des usagers par un travail d'équipe cohérent la nuit et une bonne coordination avec les équipes de jour
- Développer ses aptitudes à la relation d'aide pour accompagner avec bientraitance**

Renseignements complémentaires

Contact : Fatima SARAIVA (f.saraiva@anfh.fr) - Béatrice FABRE (b.fabre@anfh.fr)

Programme

JOUR 1

- Les spécificités du travail de nuit, vécu et représentations des professionnels
- Le travail de nuit et la préservation de son « capital santé »
- Trouver son rythme : maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale et sociale satisfaisante
- Les aspects psychologiques et émotionnels du travail de nuit

- Les comportements des professionnels, les modes de réaction possibles
- Affirmer ses compétences dans le respect de l’autre et développer la confiance en soi

JOUR 2

- Le cadre juridique et éthique du travail de nuit
- Bientraitance des usagers et travail de nuit
- L’organisation du travail de nuit --la cohérence et la continuité de la prise en charge des usagers
- La coordination et la communication avec les équipes de jour
- La communication aux patients la nuit et les aptitudes aidantes
- Savoir accompagner l’usager lors des situations complexes ou difficiles

Public
Personnels soignants exerçant leur activité de nuit

Exercice
2024

Code de formation
SOI08

Nature
AFR

Organisé par
ANTIDOTE EXPERTISE

Durée
21 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1
Du 5 février au 6 février 2024
ANFH Montpellier
Le 4 mars 2024
Groupe 1
ANFH Montpellier

GROUPE 2
Du 6 février au 7 février 2024
Le 26 mars 2024
Groupe 1
ANFH Ramonville Saint-Agne

GROUPE 3
Du 9 septembre au 10 septembre 2024
PO
Le 7 octobre 2024
Groupe 2
PO

GROUPE 4
Du 23 septembre au 24 septembre 2024
Le 14 octobre 2024
Groupe 2

ANFH Ramonville Saint Agne